

CANNE A SUCRE



BOTANIQUE

Famille	Genre	Espèce
GRAMINEES ou POACEES	<i>Saccharum</i>	<i>officinarum</i>

Variété(s)

Le choix variétal est vaste, avec 12 variétés agréées AOC, parmi lesquelles on peut citer :

La B 82.0333 (Canne Cannelle)	La B 80.08 (Canne Zikak)	La R 570 (Canne Paille)
La B 80.0689 (Canne Caïmite)	La B 69.566 (Canne Bleue)	La B 59.92 (Canne Roseau)

Pour les autres variétés, se référer au guide variétal édité par le CTCS.

CONDITIONS PARTICULIERES DE CULTURE

Plantée pour plusieurs années, la canne est une plante pérenne, cultivée comme une culture annuelle. Pour pouvoir bénéficier de l'aide à la plantation, les producteurs de canne doivent obligatoirement disposer d'un contrat préalable pour la livraison en sucrerie ou en distilleries. Ces cannes servent à la fabrication de sucre ou de rhum de sucrerie et à l'élaboration du rhum agricole AOC Martinique, moyennant pour ce dernier le respect du cahier des charges de l'AOC et une déclaration au Syndicat de défense de l'Appellation d'origine « Rhum agricole Martinique », le SDAORAM).

TECHNIQUES DE MULTIPLICATION

Par bouturage, à partir de tronçons de 30 cm à 1 m (selon le type de récolte des plants) prélevés sur des cannes plantées, âgées de 6 à 10 mois maximum

Quantité de plants : 10 à 14 t/ha (selon la mécanisation de la récolte des plants et de la plantation).

PREPARATION DU SOL

Sous-solage croisé (30 à 50 cm de profondeur)
 Pseudo-labour croisé, préférable au labour pour éviter le retournement brutal du sol.
 Hersage : affinage du sol, profondeur de travail 5 à 15 cm
 Sillonnage
 Plus recommandé : Travail du sol à la rotobèche puis sillonnage, ou travail minimum du sol (selon les conditions de terrain).

AMENDEMENTS

Chimique : 3 à 4 t/ha/an de chaux magnésienne ou calcaire broyé selon le type de sol (si pH inférieur à 5) en tête de plantation, à répandre sur le sol avant affinage.

PLANTATION

Période	Distance de plantation
Juin à septembre	1,60 m à 1,80 m entre les lignes

Positionner les plants au fond du sillon.
 Recouvrir à l'aide d'un tracteur muni d'un rebutteur le jour même de la plantation.

Recourage

Remplacer les boutures qui n'ont pas levé avec la même variété, 1 mois après la plantation.

DESHERBAGE

Traitements chimiques (à combiner avec du sarclage mécanisé) :

Pré-levée des adventices : pulvérisation d'herbicides 1-3 jours après recouvrement, avant levée des adventices.

Post-levée des adventices : pulvérisation d'herbicides sélectifs de la canne, en plein, au stade 3-4 feuilles des adventices, ou pulvérisation d'herbicides en jet dirigé.

N'utiliser que des produits homologués, en respectant les précautions d'usage : période, délai, dose, ZNT.

FERTILISATION

Besoins de la culture (unités ou kg/ha) :

N	P	K
120	80	160

Exemple à titre indicatif :

PERIODE D'APPORT ET LOCALISATION	TYPE D'ENGRAIS	QUANTITES (kg/ha)
FUMURE DE FOND ET DE COUVERTURE	20-10-20 ou formule adaptée selon les résultats d'analyse de sol	800 kg à 1 t/ha selon formule
<ul style="list-style-type: none">Lors préparation du sol, avant recouvrement, au fond du sillonSi fractionnement possible : 2^{ème} apport 21 jours après plantation		
FUMURE D'ENTRETIEN		
<ul style="list-style-type: none">Chaque année dans le rang sur les rejetons.Si possible, fractionner l'apport en 2 fois		

PRINCIPAUX PROBLEMES PHYTOSANITAIRES

MALADIES	SYMPTOMES	Moyens de lutte / Recommandation:
CHARBON <i>Ustilago scitaminea</i>	<ul style="list-style-type: none">Fouet sommital noir, libérant des spores.Tiges infectées longues et fines.	<ul style="list-style-type: none">Boutures sainesVariétés résistantes
ECHAUDURE DES FEUILLES <i>Xanthomonas albilineans</i>	<ul style="list-style-type: none">Fines lignes blanches sur jeunes cannes (moins de 6 mois)Dessèchement feuillage sur cannes plus âgées	<ul style="list-style-type: none">Boutures sainesVariétés résistantesDésinfection outils de coupe
MALADIES DU RABOURGEMENT DES REPOUSSES <i>Clavibacter xyli</i>	<ul style="list-style-type: none">Pas de symptômes en conditions satisfaisantes.Rabourgissement des tiges (taille et diamètre)Parfois vaisseaux rouges au niveau des nœudsAmplification avec stress hydrique et/ou nutritionnel, et nombre croissant de repousses.	<ul style="list-style-type: none">Boutures sainesVariétés résistantesDésinfection des outilsRepos de la parcelle (2 mois minimum)
RAVAGEURS	SYMPTOMES	Moyens de lutte / Recommandation:
RONGEURS : - <i>Rattus rattus</i> (rat commun ou noir) - <i>Rattus norvegicus</i> (rat gris ou surmulot)	<ul style="list-style-type: none">Attaques des jeunes entre-nœuds de la base des tiges.Mort des jeunes cannes par dessèchement.Blessures sur cannes plus âgées, constituant une porte d'entrée à différents germes.	<ul style="list-style-type: none">3 à 4 dératisations / an (pose d'appâts anticoagulants)3 kg/ha par passagePériodes propices pour campagne de dératisation : fin de récolte (juin-juil.) et milieu de cycle (oct.- nov.)
BORERS (chenille foreuse) - <i>Diatraea saccharalis</i> - <i>Diatraea centrella</i>	<ul style="list-style-type: none">Destruction du bourgeon terminal, pouvant conduire à la mort des très jeunes cannes.Perforations et galeries à l'intérieur des tiges : porte d'entrée à différents germes	<ul style="list-style-type: none">Lutte biologique mise en place par le CTCS et suivi équilibreVariétés les moins sensibles possibles (dureté de l'écorce).

RECOLTE

Période

Entre février et juin

Stade

12 mois après plantation ou après la coupe

Rendements escomptés

65 à 90 t de cannes/ha

Mode

Semi-mécanisée ou mécanisée

Envisager la replantation après 5 à 8 cycles de récolte, voire plus selon la vigueur des repousses.

Pour plus de renseignements, consulter le site Internet du CTCS : <http://www.ctcs.mq/>